



Domaine Public

Avis de publicité préalable à la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public

(En application de l'article L2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques)

Objet :

La Commune de Bastia envisage de mettre à la disposition d'une association un emplacement sur le parking « A Gara di u fangu », pour l'installation d'un drive de producteurs au moyen d'un camion et d'un barnum 3x3 d'une surface de 20 m² tous les jeudis pour une période d'un an à compter de la délivrance de l'autorisation.

Le présent avis vise à recueillir toute manifestation d'intérêt concurrente.

Conditions de mise à disposition :

Le candidat devra proposer l'installation d'un drive de producteur dans la limite de la surface mise à disposition de 20 m².

Le candidat devra être en règle avec les mesures d'hygiène en vigueur.

Le candidat devra restituer l'espace public occupé en parfait état de propreté. Il s'engagera à prendre l'ensemble des dispositions nécessaires à la gestion des déchets liés à l'exercice de son activité.

Procédure :

Toutes déclarations de manifestation d'intérêt concurrente doivent être adressées au service du domaine public, hôtel de ville, 20410 Bastia cedex, par courrier ou courriel à l'adresse suivante : **domaine-public@bastia.corsica** sous la forme d'un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Lettre de demande
- Descriptif de l'installation et dimensions nécessaires + photos
- Attestation d'assurance
- Kbis
- Tarifs pratiqués
- Types de produits proposés à la vente

Date limite de réception des réponses : Mercredi 09 octobre 2024

Mis en ligne le 25 septembre 2024